

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : J. MENOUX

Le Nord de la France :

Trois mois 12 fr.
Six mois 23
Un an 44

ANNONCES : 15 centimes la ligne

RECLAMES : 25 centimes

— On traite à forfait. —

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

Roubaix, Tourcoing :

Trois mois 10 f.
Six mois 21
Un an 40

L'abonnement continue, sauf avis contraire

On s'abonne et on reçoit les annonces :

ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1. A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez F. Régis, libraire, rue Grande-Chaussée.
A PARIS, chez M. W. Havas, Librairie-Éclair et Cie, place de la Bourse, 8 BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine

ROUBAIX 5 DÉCEMBRE 1871 BULLETIN QUOTIDIEN

La première séance de l'Assemblée nationale, dont on trouvera plus loin le compte rendu, a été uniquement consacrée au tirage au sort des bureaux. Le message du Président ne sera lu qu'aujourd'hui mardi, ou demain.

Les dernières dépêches de Bruxelles autorisent à penser que le cabinet éprouve de grandes difficultés à se constituer : les seuls membres de la droite qui ont accepté un portefeuille sont : MM. Malou, Thonissen, Tkint, de Rodenbeck de Nayer. Les troubles ont d'ailleurs cessé ; le roi a parcouru la ville, avant-hier, et a été vivement acclamé.

Pendant que les partis parlementaires s'agitent à Bruxelles, voici que sous ce titre : « Adresse du Conseil belge de l'Association internationale des Travailleurs aux sections belges en particulier et aux travailleurs belges en général », la terrible société des niveleurs lance un nouveau défi à la société actuelle et particulièrement aux bourgeois belges. Cette adresse, qui affecte le plus grand dédain à l'égard des compétitions ministérielles du moment, ajoute :

« Des milliers de bons bourgeois sont descendus dans la rue et ont fait leur petite émeute en gants jaunes aux cris de : « A bas les voleurs ! »

« Vous autres, travailleurs, vous vous êtes abstenus et vous avez eu raison.

« En 1857, le parti libéral est parvenu à escalader le pouvoir par les mêmes manœuvres. Alors, vous les avez aidés, croyant, dans votre généreuse confiance, que les libéraux étaient des hommes de progrès et que le titre dont ils s'affublent n'était pas un vain nom.

« Aujourd'hui vous vous abstenez. Ceci nous montre l'immense chemin qu'a parcouru la classe ouvrière depuis 1857.

« C'est que, si vous n'avez pu voir, sans une légitime indignation, les scandaleuses opérations auxquelles ont prêté leur concours les amis du ministère actuel, en revanche, vous savez que les libéraux eux-mêmes sont plongés jusqu'au cou, dans des opérations non moins indélicates.

« Vous savez que vos spoliateurs se recrutent également parmi les libéraux et parmi les catholiques, et vous avez, pour ces deux catégories de gens malhonnêtes, le même mépris.

« Le jour où les ouvriers s'occuperont des affaires publiques, ce ne sera pas pour amener l'avènement d'un parti à la place de l'autre, ce sera pour les balayer tous les deux, pour remplacer le régime de l'escoquerie organisée par le régime de la Justice.

A propos de l'Internationale, voici ce qu'on nous mande de Londres, en date d'hier 4 décembre :

« Le conseil fédéral britannique de l'Internationale a procédé vendredi à un nouvel examen de son règlement, et constitué une section britannique de l'Association. M. Richard, de Paris, présidait cette réunion.

« M. Hales, secrétaire, parlant de sir Charles Dilke, a constaté que, dans l'Internationale, il était généralement

entendu que ce personnage devrait être le premier président de la République britannique.

« Ensuite, une résolution a été votée portant que la section britannique donne tout son appui à sir Charles Dilke. »

ASSEMBLÉE NATIONALE

Présidence de M. JULES GRÉVY.

Séance du 5 décembre.

Affluence considérable de public comme à toutes les premières représentations ou aux grandes reprises.

Les bancs des députés se garnissent lentement ; on voit bien qu'il y a de nombreuses conférences intimes dans les couloirs et dans la salle des Pas-Perdus.

M. le nonce Chigi est à son poste ; ce prélat est sans contredit le plus assidu des spectateurs de l'Assemblée nationale ; à côté de son Eminence, M. le chargé d'affaires de Belgique, baron de Beyens. Pas d'autres notabilités diplomatiques.

A deux heures et demie, M. le président monte au fauteuil. M. Thiers prend place au banc du gouvernement. Tous les ministres sont présents.

Il est procédé au tirage des bureaux. Après l'accomplissement de cette ennuyeuse formalité, M. le président donne lecture de l'ordre du jour de demain qui porte l'organisation des bureaux, la nomination du président, des vice-présidents et des secrétaires.

La séance est levée à trois heures et demie. Grand désappointement dans les tribunes publiques.

On nous écrit de Versailles, le 4 décembre :

On a communiqué aujourd'hui aux députés, les procès-verbaux des séances de la Commission dite des marchés du gouvernement de la défense nationale, dans lesquelles ont été entendus M. Place et les personnes qui ont pris part à ces marchés, soit comme administrateurs soit comme fournisseurs.

La réunion de la gauche a décidé, dit-on, qu'on interpellait aujourd'hui même le gouvernement sur les irrégularités du transport des marchandises par les voies ferrées.

Il doit y avoir demain une réunion de la Commission chargée d'examiner les actes du gouvernement de la défense nationale. Cette réunion se tiendra à 8 heures du matin.

Les députés de la Corse sont passés, dit-on, par Londres avant de revenir à Paris.

La question de l'abolition de la peine de mort va être soulevée de nouveau dans l'Assemblée.

La projet de loi sur le retour de l'Assemblée doit être présenté dès mardi, par M. Duchâtel.

Le gouvernement, dit le Constitutionnel, déposera demain le projet de loi sur l'augmentation du chiffre de la circulation des billets de la banque de France.

Demain, la Commission des grâces doit examiner le pourvoi de Gustave Maréchal.

Au dire de la Patrie, la majorité de l'Assemblée serait décidée à déposer une proposition tendant à prolonger ses pouvoirs ainsi que ceux de M. Thiers jusqu'au mois de mars 1871, c'est-à-dire jusqu'à l'évacuation complète du territoire.

M. Taine, a commencé dans le Temps, la publication d'une étude extrêmement intéressante sur « le suffrage universel

et la manière de voter. » Procédant non pas par aphorismes et par grandes formules, mais par une étude attentive des faits, M. Taine analyse le corps électoral dans ses divers éléments et se prépare à tirer de cet examen minutieux des conclusions qui ne peuvent manquer d'attirer l'attention. Nous ferons connaître à nos lecteurs les recherches de M. Taine, et nous en discuterons les résultats ; mais, dès aujourd'hui, nous empruntons à ce travail une curieuse observation de l'importance qu'on a dans notre pays les classe rurales :

« La plupart des gens qui tâchent de bien raisonner habitent de grandes villes ; ils apprennent involontairement dans leur examen des habitudes de citadins ; ils oublient que la France ne se compose pas seulement de grandes cités, mais surtout de hameaux, villages, bourgs et petites villes, 13,200,000 personnes habitent les communes au-dessous de 1,000 âmes ; 13,500,000 personnes habitent des communes de 1,000 à 3,000 âmes ; sur 38 millions de Français, en voilà près de 29 millions qui vivent à la campagne ou dans de très-petits centres. — Le lecteur a-t-il voyagé à pied en France ? A-t-il fait séjour dans divers villages, bourgades et petites villes ? A-t-il l'habitude, quand il est à la campagne, de causer familièrement avec les villageois ? — D'après les dernières statistiques, sur 10 millions d'élus, on compte environ 5 millions de cultivateurs, petits propriétaires, fermiers, journaliers et autres personnes travaillant à la terre ; 2 millions d'ouvriers proprement dits, 1 million et demi de boutiquiers, artisans maîtres, petits entrepreneurs et autres personnes appartenant à la demi-bourgeoisie, 1 million et demi de rentiers, hommes attachés aux professions libérales, gros industriels et négociants, personnes de la classe éclairée et supérieure. Voilà les gens qui vont voter : sur 20 votants, 40 paysans, 4 ouvriers, 3 demi-bourgeois, 3 hommes cultivés, aisés ou riches. »

En dehors des cinq millions de « cultivateurs », M. Taine montre la population rurale bien plus nombreuse encore. « Elle comprend 70 0/0 de la population totale, quatorze électeurs sur vingt. En effet, outre les cultivateurs, il faut ranger parmi les paysans tous ceux qui en ont les mœurs, les idées, les habitudes, tous ceux dont l'horizon, comme celui du cultivateur, ne s'étend guère au delà du clocher de la paroisse, c'est-à-dire un nombre énorme d'ouvriers carriers, mineurs, fileurs, dont la manufacture n'est pas dans une ville, un nombre très considérable de débitants et petits, artisans maîtres, charbons, charpentiers, menuisiers, épiciers, marchands de vin, qu'on trouve dans chaque village, un nombre presque aussi grand d'ouvriers de campagne, charretiers, manoeuvres, sabotiers, forestiers qui, vivant aux champs, ont à peu près le degré de culture de leur voisin, qui fauche ou laboure. »

M. Taine ne nous paraît pas connaître très-bien cette population qu'il traite assez sévèrement et à laquelle il serait même disposé à refuser l'intelligence politique. Il est regrettable de voir un écrivain de ce mérite tomber dans les exagérations qui composent le fond des récriminations de la doctrine radicale.

A l'occasion de la prise de possession de son siège Mgr Guilbert, archevêque de

Paris, vient d'adresser un mandement au clergé et aux fidèles de son diocèse.

Le prélat adjure Paris de revenir aux croyances de la religion ; parlant de Mgr Darboy et des otages, le vénérable archevêque s'exprime ainsi :

« Aux encouragements qui nous viennent du chef de l'Eglise s'ajoutent ceux que nous puisons dans le mérite des victimes de nos sanglants discordes. Le vénérable et illustre archevêque auquel nous succédons a été immolé parce qu'il était pasteur. Cela donne à sa mort un caractère qui la rapproche de la gloire du martyr. C'est la religion que l'impie a voulu atteindre en sa personne. Préparé à cette fin glorieuse par les souffrances d'une dure et longue captivité, il aura obtenu le sacrifice de sa vie fut accepté par le Ciel comme une expiation des péchés de son peuple. Il laisse ainsi à son successeur un héritage de bénédictions, que nous recueillons avec un pieux respect de celui qui fut notre frère et votre père en Jésus-Christ.

« Cette confiance se légitime est encore augmentée par l'héroïque sacrifice des compagnons de sa cruelle immolation. Ces prêtres frappés avec lui, pour la même cause, ne sont-ils pas autant d'holocaustes capables d'apaiser la justice divine ? Ces bons prêtres du clergé séculier portaient sans relâche le poids du ministère sacré pour le salut et le soulagement de leurs frères ; ces admirables religieux, dans le travail, dans la pauvreté, dans la pénitence, donnaient au monde l'exemple salutaire des vertus opposées aux mœurs plus que relâchées de notre temps. Est-ce que de tels hommes, frappés de mort pour s'être voués à une vie austère qui les associait aux souffrances du peuple, n'ont pas mérité de devenir pour Paris de puissants intercesseurs ? Leur sang, comme celui du pontife, comme le sang de tant d'autres de nos frères immolés par des mains homicides, crie avec force vers le ciel il ne demande pas vengeance, mais il implore la miséricorde pour tous, même et surtout pour ceux qui l'ont versé. »

Informations-Nouvelles

Le conseil des ministres s'est réuni hier, à deux heures, pour entendre la lecture du message du président.

Voici, selon la Patrie, les principaux points qui y seront traités :

« Le président s'étend longuement sur les rapports entre la France et les puissances étrangères, et se félicite de nos bonnes relations avec les autres gouvernements.

« Il constate les efforts qui ont été faits pour dégager le territoire et donne des détails sur les négociations poursuivies dans ce but à Berlin.

« Il examine la situation financière, parle du budget et signale une augmentation assez considérable dans le produit des contributions indirectes.

« Quant aux questions constitutionnelles, le président en effleure à peine une ou deux, d'un intérêt d'ailleurs secondaire, et il glisse légèrement sur la situation politique intérieure. »

Attendez.

Le bruit court que le général Ducrot serait mis aussi aux arrêts pour avoir prononcé un discours au service célébré samedi à Champigny.

La question de la restitution des biens de la famille d'Orléans vient d'être hardiment posée par M. le comte de Montalivet, dans

un mémoire sous forme d'article qu'il a fait insérer dans la Revue des Deux-Mondes.

Une grande messe militaire a été célébrée dimanche, dans la cathédrale St-Louis, à Versailles. L'assistance, qui était très nombreuse, comprenait un grand nombre de notabilités politiques et militaires. Une quête a été faite à l'issue du concert religieux au profit des orphelins de la guerre par MM. Thiers, Dufré, C. Périer et Pothuau, et a été très fructueuse.

Le congrès de la presse conservatrice de province, ouvert à Marseille, le 27 courant, s'est terminé le 30, après huit séances, soit deux séances par jour. Les déclarations qui ont été rédigées seront lues dans des réunions publiques sous très peu de jours.

Le Messager du Puy-de-Dôme, publie une lettre de M. Charles de Lacombe, député à l'Assemblée nationale. « C'est à la presse, y est-il dit, de provoquer dans chaque département, l'action et l'accord des conservateurs. C'est à elle de montrer à ces esprits, divisés par des fantômes, qu'ils sont faits pour s'entendre ; que leurs vœux sont les mêmes, et qu'ils manqueraient à leur devoir, si, devant le péril commun, ils s'isoiaient dans leurs préventions ou leur inertie. »

Dans l'allocution qu'il a prononcée lors de la cérémonie de l'anniversaire du combat de Champigny, le général Ducrot a raconté une histoire qui va bien certainement priver les membres de l'ex-gouvernement de la défense du peu de considération dont ils jouissent encore.

Avant la campagne de la Marne, le général Ducrot avait eu, avec M. Thiers, une entrevue au pont de Sévres, et ils étaient tombés d'accord sur ce point, qu'il fallait à tout prix tenter un grand effort, obtenir un succès, et traiter de la paix. Le succès était obtenu le 30 novembre, et jamais il n'y eut meilleur moment pour traiter.

Mais le gouvernement de la défense ne voulut pas en profiter, et exigea qu'on continuât la marche en avant. Les Prussiens accoururent en masse. Trois cent mille hommes de troupes fraîches furent envoyés sur Paris comme renfort, et bientôt les souffrances causées par le bombardement s'ajoutèrent aux privations, à la famine, et nous amenèrent une capitulation, quand deux mois auparavant nous pouvions obtenir la paix avec les honneurs de la guerre !...

Dans un article fort intéressant de la Revue politique et littéraire, qui traite de la vie universitaire en Allemagne, on peut se rendre compte de quelle façon la Prusse préparait depuis longtemps la guerre que nous venons de soutenir contre elle. Pour grouper à ses côtés tous les petits Etats allemands, elle entretenait, accroissait et exploitait dans la jeunesse même des rancunes anciennes.

« Aussi dit la Revue, voyait-on les professeurs travailler de tout leur pouvoir à aigrir les esprits. Ils faisaient de l'érudition une arme politique ; accumulant des textes pour démontrer que tel pays, français de cœur, était de nationalité allemande. Ils traitaient de préférence les sujets irritants, et d'une manière irritante : ils revenaient continuellement sur les guerres de l'empire, et s'attachaient, non à chercher impartialement la vérité, mais à rendre odieux le nom de Napoléon.

« Ils parlaient avec chaleur des sentiments qu'éprouve un Allemand lorsque, visitant Paris, il voit la colonne Vendôme et l'Arc-de-Triomphe. Ils faisaient des discours

FÉUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 6 DÉCEMBRE 1871

— 21 —

Jacques de Brancion

TOME SECOND

CHAPITRE VI.

LES PREMIÈRES HIRONDELLES.

(Suite)

— Tu sauras donc, mon garçon, que notre garde-général, que je suis allé voir, en passant à Arc, m'a annoncé que par suite d'une décision de l'administration supérieure des eaux et forêts de la Haute-Marne, tous les bois de la ci-devant seigneurie de Saint-Révérien, confiés sur nos pauvres maîtres, seront mis en haute futaie.

— Eh bien ! qu'est-ce que ça peut nous faire ? interrompit Vivant, avec un mélange d'indifférence et d'étonnement. — Ce que ça peut nous faire, moi ? Ce que ça peut nous faire, moi ? Ce que ça peut nous faire, moi ?

seulement de quoi faire une baguette de fusil ou un lien de gerbes, de sorte que si ces chers enfants reviennent un jour, et qu'on leur rende leurs bois, ils se trouveront plus riches qu'auparavant ; et, comme c'est moi qui les garde, tu peux être sûr qu'il n'y manquera pas la valeur d'un cure-dent, quand je devrais les parcourir du matin au soir et du soir au matin, jusqu'à ce que Bijou ait les sabots usés jusqu'au paturon. Je te charge de le dire à madame Adrienne.

— Elle le saura demain, papa Denis ; mais vous, savez-vous ce qu'elle fera ? elle secourra la tête et elle répondra avec un gémissement : à quoi bon ? Depuis quelques jours elle est plus sombre que jamais, et il y a des moments où ça me gagne aussi.

— Allons, allons, du courage, mon garçon, répondit Denis en se levant pour s'en aller. Nous nous reverrons avant peu, et s'il y a du nouveau, je te le ferai savoir.

Le lendemain de bonne heure, la vieille Adrienne vint trouver Vivant, qui surveillait au dehors une demi-douzaine d'ouvriers occupés à déblayer les cours du château : c'était sa besogne de tous les jours depuis trois mois.

Vivant lui répéta fidèlement ce que Denis lui avait appris la veille, et comme il s'y allait droit, la pauvre femme de charge ne vit qu'une chose dans tout ce qui lui coulait, c'est que le comte étant mort depuis six ans, le retour de M. Jacques et de la petite Hélène était moins

probable que jamais.

Elle en dit tant sur ce sujet que Vivant, d'habitude si confiant en l'avenir, sentit l'espérance défaillir dans son cœur.

Triste, découragé, la vue de ses ouvriers qui travaillaient avec ardeur augmenta son malaise moral, comme Adrienne retournait à la tour du Commandeur, il la suivit en silence, cherchant en son esprit une solution consolante aux doutes qu'il obsédaient avec tenacité pour la première fois.

Ils arrivèrent, sans échanger une parole, jusqu'à une petite esplanade, sorte de promontoire aérien qui s'avancait dans la vaine à l'endroit le plus escarpé des rochers de Saint-Révérien. Une balustrade en pierre, à hauteur d'appui, la fermait du côté où il eût été dangereux de la laisser ouverte, et offrait un moyen de repos aux personnes que la promenade amenait dans cette direction. Ce lieu que la dernière comtesse de Brancion affectionnait particulièrement, était devenu un but de pèlerinage journalier pour les deux fidèles serviteurs, et, soit avec intention, soit machinalement, ils y venaient ensemble ou séparément plusieurs fois par jour.

La vue qu'on avait de ce point élevé était délicieuse. Elle s'arrêtait d'abord sur le lac et sur les collines environnantes ; puis elle se prolongeait jusqu'au village, pittoresquement groupé sur la rive opposée ; et, enfin, elle avait pour perspective lointaine la route d'Arc, qui se dessinait en courbes gracieuses dans

une vaste et riante prairie, parsemée çà et là de groupes de saules et de peupliers.

Jamais un soleil plus pur et plus doux n'avait éclairé ce calme et poétique paysage. La population répandue dans les champs l'animait de ce mouvement paisible de la campagne qui a tant de charmes ; le printemps le parait de sa grâce, de sa jeunesse et de ses espérances.

Les bois envoyaient des chants, l'air apportait des parfums, et sur le lac, en ce moment uni comme un miroir, les premières hirondelles se poursuivaient en poussant le cri joyeux du retour.

Une de ces hirondelles, après avoir, à plusieurs reprises, effleuré l'onde du bout de son bec d'ébène et de l'extrémité de ses ailes chatoyantes, monta rapidement dans l'espace, se laissa emporter pendant plusieurs secondes par la brise, et passant à deux ou trois pieds au-dessus de la tête d'Adrienne et de Vivant, vint s'appuyer contre une des fenêtres de la tour du Commandeur, à une demi-portée de pistolet de la petite esplanade.

Un nid abandonné depuis l'année précédente était collé dans l'angle de cette fenêtre.

L'hirondelle reparut en chantant. Elle fit encore une excursion rapide dans l'espace, rasa le sol en redescendant, et se relevant d'un seul coup d'ailes, alla se reposer dans le nid qu'elle était venue reconnaître.

Vivant, qui l'avait suivie des yeux dans ses différentes évolutions, sortit de sa taciturnité pour dire à Adrienne, toujours silencieuse à son côté :

— Avez-vous vu, madame Adrienne ?

— Quoi, mon ami ?

— C'est une hirondelle qui vient d'entrer là-haut.

— Je vois cela depuis bien des printemps.

— C'est que celle-là me fait l'effet d'une prisonnière qui a repris sa liberté.

— Qu'en savez-vous ?

— Mais elle a un fil à la patte.

— Un fil ! dites-vous ? De quelle couleur est-il ? demanda vivement Adrienne.

— Rouge, je crois.

— Vivant, mon ami, c'est une de nos hirondelles de l'année dernière. . . ce fil dont vous parlez, c'est moi qui l'ai attaché à sa patte. . . Mon Dieu ! mon Dieu ! il n'y a donc que ces pauvres enfants qui ne reviennent pas.

— M'est avis, madame Adrienne, que ce n'est pas le moment de vous désespérer, car si vous ne vous trompez pas. . .

— Ecoutez, mon ami, voilà ce qui s'est passé. Il y aura un an aux environs de la Saint-Jean, j'étais assise où nous sommes maintenant, lorsqu'un bruit qui se fit dans l'air attira mon attention. Je levai la tête, et j'aperçus à cette fenêtre un énorme oiseau de proie qui, de son bec, frappait à coups redoublés ce nid que nous voyons. La pauvre mère, ébranlée à l'ouverture, le défendait avec désespoir ; elle fut atteinte et tomba en